

COMMUNIQUE DE SOS MEDECINS

SOS Médecins France décide de boycotter son audition par l'équipe projet chargée par la Ministre Agnès Buzyn de travailler sur le Service d'Accès aux Soins (SAS).

Paris, le 8 octobre 2019

La Fédération **SOS Médecins France**, réunie en Assemblée Générale à Lyon, a décidé à l'unanimité de ses membres, **d'exprimer sa colère en boycottant son audition par « l'équipe projet » chargée par la Ministre Agnès Buzyn de travailler sur le Service d'Accès aux Soins (SAS).**

Dès avant la présentation du pacte de refondation des urgences, SOS Médecins est systématiquement exclu des réunions, travaux et réflexions. *« Nous sommes au mieux poliment écoutés, mais sans reprendre aucune de nos propositions, et le plus souvent simplement négligés »* regrette Pierre-Henry Juan, réélu Président de la Fédération SOS Médecins France à cette occasion. *« Pourtant, qui autant que nous sait comment la médecine libérale peut apporter un service qui soulage significativement les urgences ? ».* *« Nous avons réagi positivement aux objectifs d'Agnès Buzyn. Nous lui avons même écrit pour lui proposer notre aide et notre expérience. Avec 1300 médecins sur le terrain 365j/an et 24h/24, nous savons de quoi nous parlons. Mais force est de constater que la Ministre n'est pas intéressée par le retour d'expérience de ceux qui **régulent 6,3 millions d'appels par an, effectuent 2,6 millions de visites à domicile et réalisent 1,1 million de consultations d'urgence dans nos points fixes.** »*

La Ministre souhaite mettre en place une plateforme téléphonique et/ou digitale capable d'orienter les patients et de leur offrir un conseil et si nécessaire une offre de soins. C'est exactement ce que les 63 associations SOS Médecins France proposent depuis plus de 50 ans. *« Mais il est sans doute plus important de constituer un énième comité pour dépenser 350 millions d'euros d'argent public, en évitant de s'appuyer sur tous ceux qui savent faire »* déplore Serge Smadja, réélu secrétaire général de la Fédération *« Or les textes le disent : il faut partir de l'existant et là il manque encore le premier réseau de soins non programmés (SNP) en France, SOS Médecins ».*



SOS Médecins France, réunie en Assemblée Générale souhaite attirer l'attention de la Ministre sur l'organisation du service d'accès aux soins (SAS), et en particulier sur le numéro unique. Nous l'alertons sur le risque de créer un nouvel « ogre administratif », parfait sur le papier mais inefficace dans la réalité.

Ce qui permettra de faire face à la demande urgente d'un meilleur accès aux soins, ce sont des structures efficaces, capables de mobiliser des médecins sur le terrain pour aller à la rencontre des patients : en consultation, en visite à domicile et en télé-médecine.

Attention au risque d'ajouter une couche bureaucratique supplémentaire, qui irait à l'encontre de l'objectif de la Ministre de renforcer la qualité et la rapidité des prises en charge des patients.

Face à cette attitude et à l'immense gâchis qui se dessine, les membres de la Fédération SOS Médecins sont en colère et ont décidé à l'unanimité de ne pas se rendre à l'audition par l'équipe projet qui leur a été proposée jeudi dernier pour ce mardi 18h30.

SOS Médecins France a fait plusieurs fois des propositions dans le sens d'une meilleure coopération entre les différents services d'urgence libéraux et hospitaliers. Malheureusement dans tous les développements du plan « Ma Santé 2022 », les associations SOS Médecins sont en marge des réflexions et négociations de mises en place des dispositifs.

Que ce soit au niveau des CPTS, tous les interlocuteurs rencontrés (CNAM, ministère, syndicats, conseillers, Matignon...) nous ont affirmé que notre présence pour les soins non programmé au sein des CPTS étaient une évidence puisque l'on doit partir de l'existant mais nous constatons déjà localement que des associations de SOS Médecins sont soit rejetées, soit simplement prestataires.

Que ce soit au niveau de l'accès aux soins. Si les principaux points suivants ne sont pas suivis de réponses et d'effet, **il a également été décidé à l'unanimité de réunir avant les fêtes de fin d'année une Assemblée Générale Extraordinaire pour décider des moyens d'action susceptibles de faire connaître et comprendre les propositions de SOS Médecins :**

1 – Par exemple, il a notamment été évoqué de mobiliser des moyens pour aller chercher en ambulance les patients à leur domicile afin de les conduire à une consultation en ville puis de les reconduire chez eux en ambulance. Ne serait-il pas plus pertinent de revaloriser la visite médicale à domicile. La visite reste pour

beaucoup de patients une alternative pertinente, gage de qualité et de maintien des repères ; et pour le système de santé c'est une solution efficace et économe. Encore faut-il encourager plus de médecins à la pratiquer par une rémunération décente. A l'heure du virage ambulatoire et du maintien à domicile cela semble pourtant une évidence.

2 – Faire en sorte que SOS Médecins soit présent dans les textes qui définiront les modalités de mise en œuvre des soins non programmés (SNP), de la même façon que SOS Médecins l'est dans les textes qui régissent la permanence des soins ambulatoire (PDSA) en France.

3 – S'assurer de ne pas franchir en soins non programmés la ligne rouge suivante : l'accessibilité directe de nos centres d'appel et la prise en charges des patients selon les mêmes modalités de cotations et de remboursement que les acteurs des soins.

Pour rappel :

SOS MÉDECINS FRANCE est le premier réseau d'urgence et de permanence de soins en France accessible 365j/an et 24h/24 :

- 6,3 millions d'appels traités
- 2,6 millions d'interventions à domicile
- 1,1 million consultations dans ses points fixes
- 1 300 médecins urgentistes
- 63 associations réparties sur le territoire (métropole et outre-mer)
- 65 % de la population couverte

Contacts :

*Pierre-Henry Juan
Président la Fédération SOS Médecins France*

Email : dr.pierrehenry.juan@sosmedecins.fr

*Serge Smadja
Secrétaire général de la Fédération SOS Médecins France*

Email : dr.serge.smadja@sosmedecins.fr